

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix sept mai à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cravant, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Serge VILLOTEAU, Maire.

Etaient présents : VILLOTEAU Serge, GACONNET Philippe, POUILLIN Delphine, PREVOST Nathalie, RICCI Chantal, VENOT Ludovic, BEAUCHAMP Yoan, IGLESIAS Thomas, MICHAUT Fabrice, CAUMONT Cyrille, MOREAU Thierry, JOUAN-JAN Eric, VENARD Philippe, MOREAU Hubert, MARMASSE Pierrette.

Secrétaire de séance : Nathalie PREVOST

L'ordre du jour étant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021,
- Vote du taux d'impositions sur le foncier bâti et non bâti,
- Approbation de l'achat du tracteur-tondeuse John Deere,
- Approbation du devis CITEOS pour modification de l'éclairage publique,
- Décision sur la restructuration de la téléphonie de la Mairie,
- Programmation de création du local des Agents Techniques,
- Questions diverses.

1 - **Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021.**

Le procès-verbal est approuvé par 14 votes sur 15.

- Philippe VENARD fait remarquer l'absence d'enregistrement sonore de la séance précédente.
- Philippe VENARD fait remarquer l'absence de ses remarques et de celles de Monsieur le Maire dans le compte rendu de la séance.
- Philippe VENARD fait remarquer qu'aucun retour n'a été retranscrit sur la réunion non officielle du 12 avril 2021.
Aucune notification n'a été faite sur les réponses apportées aux questions posées.
- Philippe GACONNET propose de faire un essai avec le dictaphone de Monsieur le Maire et d'aviser par la suite si le modèle convient ou pas et d'en faire l'acquisition.
- Il est également constaté l'absence de la secrétaire de mairie pendant un mois.

2 - **Vote des taux d'impositions du foncier bâti et non bâti : proposition d'augmentation de 2,5%**

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions pour 2021.

11 votes contre

3 votes pour l'augmentation

1 abstention

Hubert MOREAU fait un état des lieux sur les taux des communes avoisinantes qui ont des taux plus élevés que notre commune.

Yoan BEAUCHAMP et Philippe VENARD votent contre en précisant qu'ils souhaitent avoir le recul d'une année.

3 - **Approbation de l'achat d'un tracteur tondeuse**

13 votes pour.

2 abstentions.

Delphine POUILLIN et Nathalie PREVOST évoquent le fait de ne pas faire travailler l'Entreprise GUEDOU implantée sur la commune qui assurait la maintenance sur la précédente tondeuse.

Il sera demandé un devis à Equipe Jardin pour l'acquisition d'une balayeuse.

4 – Approbation devis CITEOS

Les deux devis sont approuvés à l'unanimité 15/15 votes

Serge VILLOTEAU expose les deux devis :

Remplacement du luminaire de l'intersection de Châtres pour un plus puissant (60W),

Dépose de 2 candélabres de Châtres et pose de 1 candélabre rue nationale à Cravant pour 1092,60 € TTC

Pose de 2 poteaux bois et d'un candélabre rue du Château d'eau = 3000 € TTC

5 – Restructuration de la téléphonie de la Mairie

Le conseil décide de voter à la prochaine réunion après consultation d'autres sociétés de service.

Monsieur le Maire et Philippe GACONNET ont rencontré la Sté UNIFY pour la gestion de la téléphonie de la mairie avec un engagement de 5 ans. Il apparaît que 5 ans d'engagement sont trop long => à négocier sans engagement ou maximum 2 ans en attendant l'arrivée de la fibre.

Hubert MOREAU et Philippe VENARD proposent de consulter deux autres fournisseurs pour comparaisons.

6 – Création local des Agents techniques

Suite au rapport de Monsieur BAUDET, le conseil envisage :

- l'installation d'Algeco à l'intérieur du hangar communal pour créer un espace vestiaire, une pièce de restauration et des sanitaires (douche et wc homme et femme).
- la création d'un emplacement externe pour garer le bus scolaire (pignon côté station épuration).
- L'achat d'une armoire pour entreposer les produits dangereux.
- De réorganiser l'espace outillage, rangement, établi...

Sujets divers

- Suite au rapport de Monsieur BAUDET, nous allons réfléchir à l'acquisition de l'épicerie pour installer un commerce. La Chambre de Commerce a contacté Monsieur le Maire pour un rendez-vous pour des propositions et exposer le déroulement d'un éventuel projet.
 - Proposition de modifier les heures d'allumage et d'extinction des lumières.
 - Construction du comité de pilotage présenté par Philippe VENARD et constitution :
Le comité de pilotage est finalisé et se compose de 8 titulaires permanents et de 4 suppléants :
 - 1 place pour le Maire, M. Serge VILLOTEAU,
 - 1 place pour le 1er adjoint, M. Philippe GACONNET,
 - 2 places pour les Élus et riverains, Mme Pierrette MARMASSE, Conseillère Municipale, sera titulaire et M. Ludovic VENOT, Conseiller Municipal, sera son suppléant,
 - M. Cyrille CAUMONT, Conseiller Municipal, sera titulaire et Mme Nathalie PREVOST, 3ème adjointe, sera suppléante,
 - 1 place pour les agriculteurs, riverains et parties prenantes dans ce projet, M. Denis COURET sera titulaire et M. Thierry MOREAU, Conseiller Municipal, sera suppléant,
 - 1 place pour les citoyens et riverains, M. Arnaud RABIER sera titulaire et M. Alain GUEDOU sera suppléant,
 - 1 place pour M. Emile ROULEAU, chef de projet Valorem,
 - 1 place pour M. Philippe VENARD, Conseiller Municipal et animateur du Comité de pilotage.
- Date de la première réunion : mercredi 30 juin à 18h00.
- Monsieur Thomas ILGESIAS rapporte les propos des enfants de l'école sur le gâchis de la nourriture et du rapport entre le personnel de cantine et les enfants.
 - Monsieur Cyrille CAUMONT informe que des enfants entrent dans l'enceinte de l'école pendant le week-end alors que les grilles sont fermées.
 - Consulter la CCTVL sur l'emplacement du local poubelles à Beaumont (terrain communal).

- Consulter l'ARS pour nous aiguiller sur des solutions de traitement de l'eau de la commune dont le taux de pesticide dépasse légèrement le taux admissible.
- Réfléchir à l'installation de jeux au City park s'adressant à la petite enfance (ressort...).
- Horaire des réunions de conseil à revoir pour trouver le bon compromis entre les personnes en activité et les personnes retraitées.